D.U.L. DE SAINT-LÉON

Le 10 janvier 2022

Présent(e)s: Adrien Caillier, Philippe Grenier, Gaétan Talbot, Lindsay Ketsman & Vi Caillier

Gaétan – Phil Adopté
Que l'ordre du jour soit comme suit: Montagnard – programme de securité – vidange – lagoon – projet d'eau – party de Noël

Phil – Lindsay Adopté
Que le procès verbal de la dernière réunion soit accepté tel que présenté.

Gaétan propose qu'on rencontre le conseil de Somerset pour discuter des options pour le projet d'eau et propose que le 1 mars 2022 soit notre date limite pour négocier avec les Premières Nations. Philippe appui. Adopté

Lindsay nous informe qu'une étude ce fait sur la compagnie MWM pour ramasser les vidanges et le recyclage. Les vidanges seraient ramassés et la semaine suivante le recyclage serait ramassé. Le coût serait d'environ 150$ - 175$ par année par résidence.

Lindsay – Gaétan Adopté
Que nous payons 20$ pour une annonce de Noël dans le Montagnard.

Phil – Gaétan Adopté
Que nous payons 899.35$ pour le party de Noël à Somerset Food Bar.

Philippe nous informe qu'il a assisté à une réunion sur un programme de sécurité. Lindsay nous informe que la municipalité a acheté un panier sécuritaire et la municipalité va le louer à différent village pour différentes occassions.

Philippe nous informe qu'il a détruit le barrage de castor. La clôture du lagoon devra être réparée au printemps et il faudra s'assurer que le gazon soit coupé fréquement.

La prochaine réunion aura lieu le 14 février 2022.

Ajournement: Gaétan

Adrien Caillier, président **Viola Caillier, secrétaire**